

DEPARTEMENT
Meurthe et Moselle

Commune de SEXEY AUX FORGES

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} AVRIL 2016**

ARRONDISSEMENT

TOUL

CANTON

NEUVES-MAISONS

L'an deux mille seize, le premier avril à 20h30

Le Conseil municipal de la commune de Sexey-aux-Forges étant en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. POTTS Patrick, maire.

En exercice 14
De votants 11
De présents 11

Étaient présents :

Mmes Céline BAUDON – Florence COX – Béatrice GEORGE – Maud GERONIMUS –
Amélie KOENIG – Pascale NAVET ;
Mrs Daniel BORACE – Christian DROUOT – Michel DROUOT – Maurice KOENIG –
Jean-Jacques ZILLIOX

NOTA : Le Maire certifie que :

Le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la
porte de la Mairie le 7 avril 2016
La convocation du conseil avait
été faite le 24 mars 2016.

La présente délibération a été
transmise à la Sous-préfecture de
Toul le 7 avril 2016

Le Maire,
Patrick POTTS

Absents excusés :

Serge FOULON donne procuration à Maud GERONIMUS
Ghislain PAYMAL donne procuration à Patrick POTTS
Patrick POTTS

Il a été procédé, conformément à l'article 29 du code d'administration communale à l'élection d'un secrétaire dans le sein du conseil

Amélie KOENIG ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le compte rendu de la séance du 4 mars 2016 est adopté.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DE LA COMMUNE

N°1-II-2016

Conformément à la réglementation, Monsieur le Maire ne prend pas part au vote et Christian DROUOT, 1^{er} adjoint, est désigné pour présenter le compte administratif pour l'année 2015,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

➤ **Accepte** le compte administratif 2015 de la commune selon le détail suivant :

⇒ Section d'investissement :

Dépenses	prévues	119 374,49 €
	réalisées	103 522,91 €
	reste à réaliser	0,00 €
Recettes	prévues	119 374,49 €
	réalisées	119 305,32 €
	reste à réaliser	0,00 €

⇒ Section de Fonctionnement :

Dépenses	prévues	645 241,44 €
	réalisées	490 872,01 €
	reste à réaliser	0,00 €
Recettes	prévues	645 241,44 €
	réalisées	667 760,10 €
	reste à réaliser	0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	15 782,41 €
Fonctionnement	176 888,09 €
Résultat global	192 670,50 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme,
Le Maire,
Patrick POTTS

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} AVRIL 2016**

ARRONDISSEMENT

TOUL

CANTON

NEUVES-MAISONS

L'an deux mille seize, le premier avril à 20h30

Le Conseil municipal de la commune de Sexey-aux-Forges étant en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. POTTS Patrick, maire.

En exercice 14
De votants 14
De présents 12

Étaient présents :

Mmes Céline BAUDON – Florence COX – Béatrice GEORGE – Maud GERONIMUS –
Amélie KOENIG – Pascale NAVET ;
Mrs Daniel BORACE – Christian DROUOT – Michel DROUOT – Maurice KOENIG –
Patrick POTTS – Jean-Jacques ZILLIOX

NOTA : Le Maire certifie que :

Le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la
porte de la Mairie le 7 avril 2016
La convocation du conseil avait
été faite le 24 mars 2016.

La présente délibération a été
transmise à la Sous-préfecture de
Toul le 7 avril 2016

Le Maire,
Patrick POTTS

Absents excusés :

Serge FOULON donne procuration à Maud GERONIMUS
Ghislain PAYMAL donne procuration à Patrick POTTS

Il a été procédé, conformément à l'article 29 du code d'administration communale à l'élection d'un
secrétaire dans le sein du conseil

Amélie KOENIG ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions
qu'elle a acceptées.

Le compte rendu de la séance du 4 mars 2016 est adopté.

COMPTE DE GESTION 2015 DE LA COMMUNE

N°2-II-2016

Après lecture du compte de gestion de la commune tenu par Monsieur le Receveur Municipal,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **Décide** de donner quitus à Monsieur le Receveur Municipal pour la comptabilité tenue au titre de l'exercice 2015.

**AFFECTATION DU RESULTAT 2015 DU BUDGET DE LA
COMMUNE**

N°3-II-2016

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Patrick POTTS, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2015,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

⇒ Section de fonctionnement :

Déficit de fonctionnement	6 942,15 €
Excédent antérieur reporté	183 830,24 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	176 888,09 €

⇒ Section d'investissement :

Excédent d'investissement	15 782,41 €
Reste à réaliser (déficit)	0,00 €
Soit un excédent de financement de	15 782,41 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité,

- **Décide** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2015 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2015 : Excédent	176 888,09 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	0,00 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	176 888,09 €
<hr/>	
Résultat d'investissement reporté (001) : Excédent	15 782,41 €

TAUX D'IMPOSITION 2016

N°4-II-2016

Sur proposition de la commission des impôts,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité,

- **Décide** à l'unanimité le taux des impôts locaux applicables en 2016 selon le détail suivant :

⇒ Taxe d'habitation :	8,87 %
⇒ Taxe sur le foncier bâti :	11,82 %
⇒ Taxe sur le foncier non bâti :	21,54 %

SUBVENTIONS

N°5-II-2016

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité,

- **Décide** d'allouer pour l'exercice 2016 les subventions suivantes :

Association des jeunes Sapeurs Pompiers de Neuves-Maisons (abstention : M. GERONIMUS)	100,00€
Association du Bélier Meulson	10 500,00€
Foyer Rural (abstention : A. KOENIG, F. COX, P. NAVET)	600,00€

Celles-ci seront inscrites au budget primitif 2016 de la commune et sont imputées au compte 6574.

BP 2016 - COMMUNE

N°6-II-2016

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité,

- **Accepte** le budget primitif de la Commune présenté par Monsieur Le Maire au titre de 2016 et se décomposant comme suit :

⇒ Section de fonctionnement :	
Recettes	539 468,09 €
Dépenses	539 468,09 €
⇒ Section d'investissement :	
Recettes	151 651,10 €
Dépenses	151 651,10 €

LOCATION DE L'APPARTEMENT SITUE AU 10, RUE DU LIEUTENANT EXCOFFIER N°7-II-2016

La présente délibération complète la délibération n°7-I-2016 prise le 4 mars 2016.

Le Conseil Municipal,

- Précise que l'appartement est loué à Monsieur DALENCON Dimitri et Madame CHAMPENOIS Angéline à compter du 1er avril 2016,
- Autorise Monsieur le Maire à signer le bail.

CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL DE 2EME CLASSE N°8-II-2016

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal que pour pallier le départ en retraite de Madame Martine MANCA, il est nécessaire de créer un emploi permanent d'adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe pour une durée hebdomadaire de 17,5 heures.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- Accepte de créer un emploi permanent d'adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe pour une durée hebdomadaire de 17,5 heures à compter du 1^{er} avril 2016.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme,
Le Maire,
Patrick POTTS